



AVIS DE DEPOT

Numéro à rappeler : DP 86058 24
X0020

Le Maire de la Ville de LA CHAPELLE-MOULIERE, certifie avoir reçu un dossier

Concernant :	Déclaration Préalable
déposé le :	15/07/2024
Par :	Monsieur Yann DESCHAMPS
concernant les travaux sis l'adresse suivante :	52 L'Écotière
Cadastré :	A0651 A0652 A0653 A0875
Projet :	Implantation d'une cabane en bois sur pilotis de 20m²
Surface de plancher :	m²

LA CHAPELLE-MOULIERE, le 15 juillet 2024

Le Maire, Pierrick GIRAUD